

La Maison Commune se trouvait depuis 180 ans entre la rivière et le canal, comme un lien symbolique entre la Velle et la Velotte. Depuis octobre 2013, elle est installée au Clos du Sophora, ancien jardin du domaine du Vieux Logis. Des locaux devenus exigus, mal adaptés aux contraintes modernes - telle

l'obligation d'accessibilité aux handicapés - ont amené le conseil municipal à saisir l'opportunité d'une installation dans un ensemble plus rationnel, au cœur historique du village.

Une page de l'histoire de Fleurey a été tournée. Saisissons l'occasion de remonter le temps.

Les origines

Jusqu'à la Révolution de 1789, l'église est le centre de la vie collective et culturelle. L'Assemblée de village assistée du curé, personnage et interlocuteur essentiel, administre la communauté de Fleurey. Convoquée à l'issue de la messe paroissiale, elle prend des décisions concernant les biens communaux, les différents droits (de pacage, de glanage, etc.), certaines réparations à l'église, les recours en justice et la nomination du recteur d'école. Le prieur de Saint-Marcel-lès-Chalon, alors seigneur de Fleurey, peut aussi intervenir.

Sur la base des paroisses, la loi votée par l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1789 crée 41000 communes dont celle de Fleurey-sur-Ouche. Le texte prévoit, pour chacune, un conseil municipal élu par les habitants, un maire pour la diriger et une Maison Commune, abritant la mairie.

Les premiers lieux de l'administration municipale

Devenus biens nationaux, l'église du prieuré et le presbytère, successivement, vont faire office de Maison Commune.

Les 7 et 8 février 1790, dans l'ancienne église Saint-Marcel, a lieu l'élection du premier maire de Fleurey. Ensuite, c'est la cure qui héberge, en même temps, les administrations municipale et cantonale (Fleurey étant aussi chef-lieu de canton). Mais la cure est vendue le 21 frimaire an VI (11 novembre 1797)⁽¹⁾. Plus de local gratuit disponible ! A partir de cette date, la commune doit avoir recours à la location.

La décision pour la construction de la première Maison Commune

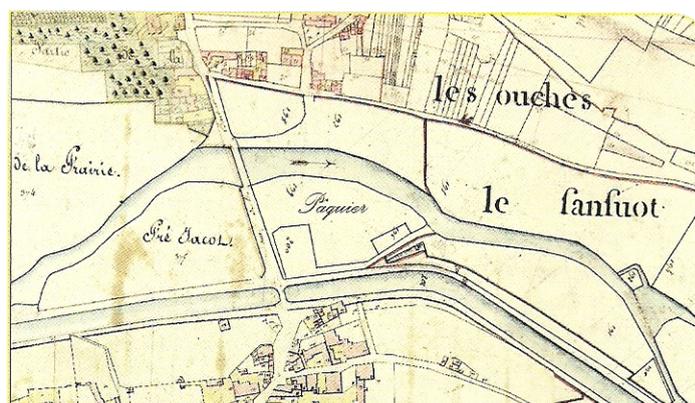
La construction du premier bâtiment civil appartenant à la commune est décidée par le Conseil municipal du 23 avril 1832, présidé par André Ledoyen, maire.

« Considérant que la Commune de Fleurey étant depuis très longtemps dans la nécessité d'amodier une chambre

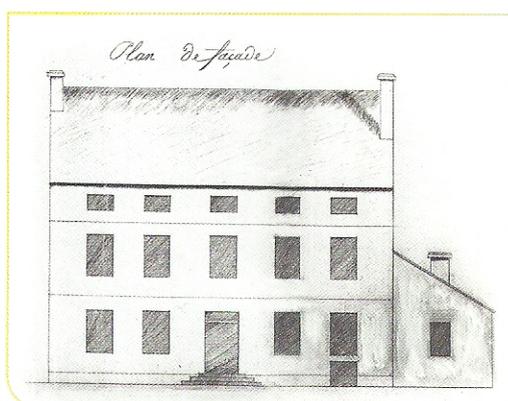
commune et de payer une indemnité de logement à l'instituteur, il était urgent et d'une nécessité indispensable de construire une Maison Commune, attendu qu'il y avait des fonds disponibles en caisse et qui ne pouvaient pas être employés plus utilement. A été d'avis qu'il soit construit au village de Fleurey une Maison Commune, tant pour loger l'instituteur que pour tenir les séances du Conseil Municipal ; et fait choix, pour dresser les plans et devis nécessaires à ladite construction, de Monsieur Leniept (Pierre), conducteur des ponts et chaussées (...). »

Le projet.

Le creusement du canal dans les années 1810 a permis la création d'un remblai supportant la rue entre les deux ponts. Il est donc possible de faire, à cet endroit, une construction à l'abri des inondations.



Cadastré de 1812. La Maison Commune va trouver place à l'est de la rue, près de l'ancien pâquier.



Maison Commune.
Projet initial